

Pas facile, la dameuse

Pour le deuxième soir d'affilée, les dameuses à treuil de Télé-Mont-Noble S.A. vont ouvrir le bal. Démonstration...25



LE NOUVELLISTE

xd - gb

Le net, un paradis piégé ?

DÉBAT ► Sébastien Fanti, avocat, et Claude Pernet, directeur d'une agence de communication, s'affrontent sur l'attitude à adopter face au web. Entre les dangers et les avantages de cet outil que l'on maîtrise encore mal, la toile fait débat.

MARIE PARVEX

«Si vous n'êtes pas un professionnel du web, il ne faut pas être sur la toile.» C'est en ces termes que s'exprimait Sébastien Fanti, avocat spécialiste de l'internet, dans nos colonnes il y a quelques semaines.

Des propos suffisamment catégoriques pour susciter une réaction de la part de Claude Pernet, directeur d'une agence de communication. Nous leur avons proposé de débattre de la philosophie à adopter sur la toile.

Sébastien Fanti, pourquoi avoir pris une position aussi ferme ?

S.F.: Nous sommes dans un petit canton et pourtant nous sommes débordés de procédures liées à l'internet. Dans dix ans, tout le monde connaîtra les dangers du web, ce ne sera plus un problème. Pour l'heure, ce n'est pas le cas et même des adultes se font piéger.

Claude Pernet, selon vous, quelle attitude faut-il adopter sur l'internet ?

C.P.: Il y a des dangers liés au web dont il faut prendre conscience. Cependant, il est primordial d'y être présent. L'internet est un outil de communication très efficace et peu onéreux. Il permet par exemple de fournir des preuves de l'intérêt que l'on porte à une thématique lors d'un entretien d'embauche, en créant un blog sur le sujet. Publier des renseignements sur soi permet aussi de contrebalancer l'effet d'une information défavorable. Il y a plus d'avantages à être sur le net qu'à s'en retirer complètement.

SF: L'internaute lambda ne connaît pas les moyens de bien référencer un site de manière à prendre le dessus sur une informa-

tion négative. Il faut plutôt trouver un moyen simple de faire retirer une publication gênante de la toile, ce qui à l'heure actuelle n'est pas possible sur des serveurs comme google ou yahoo basés aux USA.

Que faut-il faire pour éviter les problèmes sur l'internet ?

C.P.: Tout d'abord, faire attention à ce que l'on dit et ne jamais oublier que tout le monde peut avoir accès à ce que l'on publie. C'est aussi simple que cela. En définitive, on peut se demander si c'est très important que l'on sache certaines choses sur moi. Connaître mes amis ou découvrir que je vais faire mes courses à la Migros, finalement est-ce que ça importe vraiment ?

S.F.: Nous avons maintenant la certitude qu'un réseau comme facebook est utilisé par l'Etat américain. Le but est de lutter contre le terrorisme mais les implications concrètes sont fréquentes et ce à partir d'informations qui semblent anodines. Il est arrivé par exemple qu'une photo d'une personne fumant de la marijuana lors d'une fête se retrouve sur facebook. Quelques temps plus tard, cette personne demande un visa pour voyager aux USA. Ce dernier lui est refusé sans motif officiel, mais la raison cachée est évidemment la consommation de stupéfiants. On ne sait pas ce qu'il advient des informations que l'on dépose sur l'internet. Il y a 18000 serveurs facebook dans le monde. On ne sait pas où ils sont, ni qui les consulte. Dans ces conditions, il ne faut pas y être.

A quoi d'autre peuvent servir les informations «anodines» que l'on dépose sur un réseau social, à part aux renseignements américains ?



«Entre un pro de la communication, Claude Pernet (à gauche) qui voit les avantages de l'outil et un avocat, Sébastien Fanti, quotidiennement confronté à ses effets pervers, la discussion est animée.» LE NOUVELLISTE

«Nous avons maintenant la certitude que facebook est utilisé par l'Etat américain»

SÉBASTIEN FANTI

AVOCAT

«En publiant des informations sur le net, je peux contrebalancer l'effet d'un renseignement défavorable»

CLAUDE PERNET

DIR. AGENCE COMMUNICATION

S.F.: Elles peuvent servir à faire de la publicité ciblée. On peut aussi utiliser comme on le veut vos documents et vos images puisqu'en les publiant sur facebook vous renoncez à vos droits d'auteur. Si vous y déposez des clichés de vos enfants, ces informations peuvent servir à des ravisseurs qui parviennent, grâce aux renseignements que vous déposez dans votre statut, à

déterminer les jours où les enfants sont seuls à la maison.

C'est un cas qui est effectivement arrivé.

C.P.: Bien sûr que l'on pourrait trouver des images de moi jeune, en train de faire la fête. Mais est-ce que c'est une information qui a encore de l'importance aujourd'hui? La seule chose que l'internet fait c'est qu'il rend toutes ces informations plus

accessibles qu'elles ne l'étaient autrefois.

En bref, faut-il être sur l'internet ?

C.P.: Oui, parce que tout le monde y est, parce que les autres vous y font exister si vous ne le faites pas vous-mêmes. Publier des renseignements permet d'être un peu plus maître de ce que l'internet diffuse comme information. Mais surtout il faut apprendre à contextualiser et à utiliser l'information que l'on dépose ou que l'on recueille sur le net.

S.F.: Oui, mais avec des informations minimales. Celles qui ne vont jamais porter à conséquence dans ma vie privée ou professionnelle. Il faut être très attentif à ce qui est publié sur soi mais aussi à ce que l'on publie sur les autres. Certains propos peuvent être amplifiés par le net. Si l'on choisit de publier quelque chose, il faut le faire dans un but très précis.

Ecoutez le débat dans son intégralité et retrouvez ses moments forts en vidéo sur Nouveliste.tv

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

Le Valais à nouveau candidat ?

VINCENT PELLEGRINI

Le Valais se lancera-t-il à nouveau dans la course aux Jeux olympiques d'hiver? On se souvient qu'une tentative a eu lieu l'an dernier avec une candidature qui aurait associé Genève et le Valais. L'aventure s'est terminée en décembre de piteuse façon en raison d'une absence marquée d'intérêt du côté de la Confédération et de Swiss Olympic, mais aussi à cause de problèmes politiques au bout du lac.

Comité exploratoire. Cette fois, c'est un autre comité exploratoire qui étudie la possibilité d'une nouvelle candidature valaisanne au Jeux d'hiver de 2018 dans la plus grande discrétion, a révélé hier matin Rhône FM. Une rencontre est prévue en avril avec Swiss Olympic. Notons que Jean-René Fournier y participera mais qu'il ne fait pas partie du comité d'initiative. Dans la matinée, on apprenait par ailleurs que l'équipe était emmenée par l'ancien commandant de la police cantonale vaudoise Eric Lehmann, lequel a déjà travaillé sur cette idée de candidature olympique avec des personnalités valaisannes ou extérieures au canton (on parle du divisionnaire Jean-François Corninboeuf, de Christian Constantin et de Jérémie Robyr notamment). Un comité embryonnaire et inofficiel est à l'œuvre (même la Ville de Sion n'avait pas été intégrée au projet). Il pourra s'appuyer notamment sur l'excellente étude réalisée par le comité précédent pour la candidature avortée de Genève-Sion.

Contexte défavorable. Bref, on en est encore aux toutes premières réflexions et il ne faut pas rêver trop vite. Du moins pas avant la constitution d'un solide comité d'initiative. D'autant plus que les temps ne sont pas favorables du tout à une nouvelle candidature olympique suisse. Les Genevois l'avaient dit eux-mêmes: pas de candidature possible sans des centaines de millions de francs de la Confédération car les budgets des JO d'hiver sont en constante augmentation. Sans le soutien massif de l'Etat central pour les investissements d'infrastructures, c'est trop risqué. De plus, un canton comme le Valais ne peut plus assumer une garantie de déficit comme pour la candidature Sion 2006. Mais on voit mal la Confédération ouvrir largement son porte-monnaie et offrir des garanties de déficit importantes après l'injection massive de fonds pour UBS et alors que se fait déjà sentir une crise économique qui va mettre à mal les finances publiques. Sans parler du blocage politique constitué par notre fédéralisme lorsqu'il s'agit de voter des crédits olympiques au Parlement fédéral.

Avec une autre ville. Autre exigence constante du CIO jusqu'ici: il faut une grande ville dans le coup (avec un aéroport). A défaut de Genève, la ville partenaire de Sion pourrait être par exemple Zurich qui serait aussi intéressée à être candidate... Il faudra ensuite convaincre Swiss Olympic qui se montre pour l'instant fort tiède à l'idée d'une nouvelle candidature.

Bref, comme l'a dit une personnalité valaisanne contactée par les initiateurs de ce projet: eu égard aux inconnues d'une candidature aux Jeux d'hiver, le Valais ferait peut-être mieux de se concentrer sur l'organisation de grands événements liés au ski. Ce qui n'empêche pas d'étudier l'idée d'une candidature valaisanne et d'essayer de la vendre au niveau national. C'est en effet tout bénéfique pour l'image de notre canton.

Sébastien Fanti veut interdire facebook

«La semaine dernière, je discutais avec le préposé à la protection des données d'intenter une action pour interdire l'utilisation de facebook. Il me disait que si l'on parvient à trouver un serveur facebook en Suisse, il fera immédiatement interdire ce réseau sur notre territoire.» Si un tel serveur était localisé en Suisse, cela permettrait légalement d'exiger des exploitants qu'ils respectent le droit suisse en matière de protection des

données. «Il est assez évident qu'ils ne se soumettront pas au droit helvétique. Le site serait dès lors interdit dans notre pays.» Sébastien Fanti est conscient que sa démarche va heurter la majorité des gens. «Les dommages qui sont causés par ce réseau sont plus importants que les bénéfices retirés. Et puis c'est aussi une manière d'alerter la population et de faire avancer la réflexion dans notre pays», justifie-t-il. MP

PUBLICITÉ

ni 1 ni 2 mais 3!
Election au Conseil d'Etat

Maurice Tornay Jean-Michel Cina Jacques Melly

le bon ticket pour le Valais!
www.pdcvr.ch